

■ **Autolux S.à r.l.**, à Vufflens-le-Château, commerce de voitures d'occasion et neuves (FOSC du 18.03.1999, p. 1794). Statuts modifiés le 19 novembre 2003. Siège transféré à Jouxten-Mézery, chemin des Boracles 48, c/o Pierre-André Borgeaud. Borgeaud Patricia, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé Borgeaud Pierre-André, désormais à Jouxten-Mézery et dont la part est portée à CHF 20'000.
Journal no 11107 du 24.11.2003
(02004836 / CH-550.0.169.790-7)